

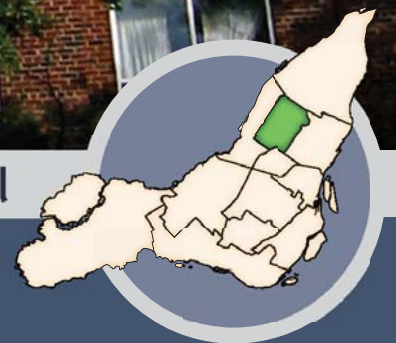
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal



Regard sur la défavorisation à Montréal

Série 2

CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel



Québec 

Une réalisation du secteur Surveillance de l'état de santé à Montréal (SÉSAM)

Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

1301, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400

www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction

Christiane Montpetit
Édith Bergeron

Traitement des données

James Massie
Kosal khun
Ariel Alexis

Cartographie

Maryam Bazargani

Graphisme

Paul Cloutier

Infographie

Martin L'Ecuyer

Les auteurs remercient les personnes suivantes pour leur soutien et leurs commentaires

À la Direction de santé publique : Carl Drouin, Stéphanie Vidal

Les membres du Comité régional d'utilisateurs d'information sociosanitaire

Dans la même série:

CSSS de l'Ouest-de-l'Île
CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle
CSSS du Sud-Ouest-Verdun
CSSS de la Pointe-de-l'Île
CSSS Lucille-Teasdale
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel
CSSS de la Montagne
CSSS Cavendish
CSSS Jeanne-Mance
CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent
CSSS du Cœur-de-l'Île
CSSS d'Achetsic et Montréal-Nord
Région sociosanitaire de Montréal (à paraître sous peu)

© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2011)
Tous droits réservés

ISBN 978-2-89494-669-5 (ensemble)
ISBN 978-2-89673-005-6 (série 2) (version imprimée)
ISBN 978-2-89673-006-3 (série 2) (version PDF)

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Prix : 8,00 \$

Mot du directeur

De tous les déterminants sociaux de la santé, l'importance des facteurs socioéconomiques ne fait plus de doute. Au Québec, l'indice de défavorisation a été développé afin de caractériser les conditions de vie matérielles et sociales des milieux dans lesquels vivent les populations locales pour être en mesure, par la suite, d'établir leur lien avec leur santé. Depuis plus d'une décennie, plusieurs études ont tour à tour démontré l'association du niveau de défavorisation, sociale ou matérielle, à diverses mesures d'état de santé : espérance de vie en santé, mortalité par cancer, mortalité prématurée, traumatismes, morbidité et difficultés d'adaptations sociales vécues par les jeunes, utilisation des services de santé et des services sociaux, notamment.

En bref...

- Le CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel est le territoire le plus défavorisé matériellement de la région de Montréal.
- La défavorisation matérielle est davantage présente dans le secteur de Saint-Michel que dans celui de Saint-Léonard. Dans le voisinage de Saint-Michel-Est, la totalité de la population réside dans des milieux de vie caractérisés par les conditions matérielles les plus défavorables.
- La défavorisation sociale est toutefois moins marquée, un peu moins de 20 % des résidents du CSSS habitant des aires socialement défavorisées (quintiles 4 et 5).
- Le profil de conditions combinant défavorisation matérielle et sociale est concentré dans le secteur de Saint-Michel, en particulier dans le voisinage de Saint-Michel-Est. C'est cependant le profil de conditions matériellement plus défavorables qui domine sur le territoire, 66 % de la population du CSSS résidant dans des aires caractérisées par ce profil.
- Depuis 2001, les conditions matérielles se sont dégradées, notamment dans le secteur de Saint-Léonard où plusieurs aires se retrouvent dans une situation plus défavorable en 2006.

La série Regard sur la défavorisation à Montréal présente les informations permettant de documenter l'ampleur et la répartition des disparités sociales et matérielles dans chacun des CSSS et de ses territoires sociosanitaires constituants (secteurs de CLSC, voisinages) relativement à la situation dans l'ensemble de la région sociosanitaire montréalaise. Il s'agit d'un outil particulièrement utile pour localiser les espaces qui accueillent une concentration plus importante de populations défavorisées. Qui plus est, en comparant la situation lors des deux derniers recensements, les portraits permettent d'établir si les territoires défavorisés sont les mêmes ou s'il existe de nouvelles zones de pauvreté.

Nous espérons que ces constats sur la situation de défavorisation particulière dans chaque CSSS permettront aux décideurs et aux intervenants des réseaux locaux de santé et à leurs partenaires de faciliter la planification, la gestion et le suivi des programmes et services de façon à ce qu'ils répondent le mieux possible aux besoins des populations plus démunies.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.

Les voisinages du CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel

Qu'est-ce qu'un voisinage?

La carte des voisinages de l'île de Montréal a été conçue par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal en collaboration avec divers intervenants locaux. Elle a pour but de diviser les territoires sociosanitaires de la région montréalaise en unités plus fines qui reflètent des réalités sociales distinctes et, bien souvent, des milieux nécessitant des interventions différentes.

Cette série 2 est basée sur la version finale de la carte des voisinages, avec 111 voisinages pour l'ensemble de l'île.

À propos de la défavorisation

La mesure de la défavorisation¹ permet de caractériser **les conditions de vie** de la population du CSSS par rapport à celles de l'ensemble de la population montréalaise. Son examen est d'autant plus pertinent que la présence d'écarts de santé et de bien-être reliés à la défavorisation sociale et matérielle est maintenant bien documentée.

La défavorisation caractérise le **milieu** dans lequel vit un individu à partir d'un agrégat de caractéristiques des résidents d'une aire de diffusion, soit une petite unité géographique composée de 400 à 700 personnes pour lesquelles les données de recensement sont disponibles. L'indice est composé de plusieurs indicateurs pour cerner la dimension matérielle de la défavorisation (revenu moyen par personne, proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et proportion de personnes occupant un emploi) et sa dimension sociale (proportion de familles monoparentales, proportion de personnes vivant seules, séparées, divorcées ou veuves).

L'indice de défavorisation est présenté en cinq (5) catégories allant des conditions les plus favorables (en vert sur les cartes, quintile 1 dans les tableaux) aux conditions les plus défavorables (en rouge sur les cartes, quintile 5 dans les tableaux).

La première partie de ce portrait présente les conditions de défavorisation à partir des données du recensement de 2006. La seconde partie examine l'évolution de la situation de défavorisation en comparant ces conditions en 2006 à celles établies à partir de l'indice de défavorisation basé sur le recensement de 2001.

Carte des voisinages
de Saint-Léonard et Saint-Michel,
2006



¹ Pour plus de détails sur la méthode, voir la publication suivante : Khun, K., C. Drouin et C. Montpetit (2008). *Regard sur la défavorisation à Montréal. Région sociosanitaire de Montréal*. Série 1, disponible sur le site de l'Espace montréalais d'information sociosanitaire (ÉMIS) : <http://www.emis.santemontreal.qc.ca>

REGARD SUR LA DÉFAVORISATION EN 2006

La défavorisation matérielle en 2006

Les nombreuses zones en rouge sur la carte témoignent de l'importance des conditions matérielles les plus défavorables qui caractérisent les milieux de vie de près de la moitié de la population du CSSS (49 % ou 61 137 personnes).

Ces conditions dominent en particulier dans le secteur de Saint-Michel, où 75 % de la population (39 481 personnes) demeure dans des aires associées aux conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5). Cette proportion grimpe à plus de 90 % lorsque l'on considère également le 4^{ième} quintile (en rose sur la carte).

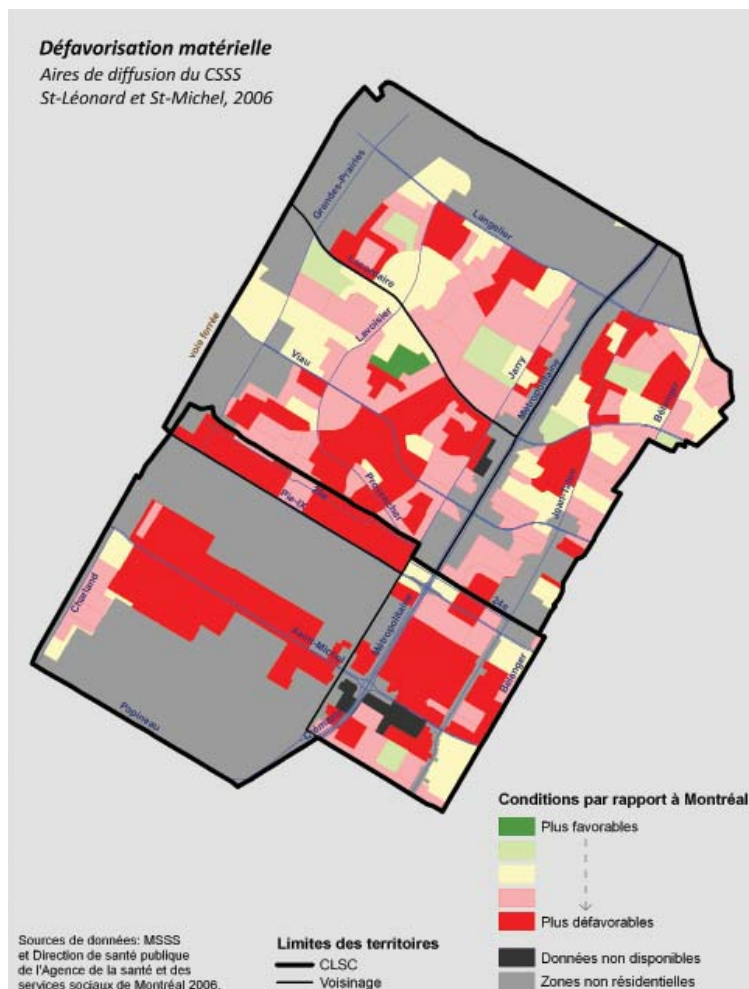
Le voisinage de Saint-Michel-Est est celui qui est le plus défavorisé matériellement de tout le CSSS avec 92 % (10 093 personnes) de sa population résidant dans les conditions matérielles les plus défavorables. Toutefois, le nombre de personnes demeurant dans ces milieux est plus élevé dans le voisinage de Saint-Michel-Ouest, soit 18 102 personnes, ce qui représente 82 % de la population. La plupart des résidents du voisinage de Saint-Michel-Sud (57 % ou 11 286 personnes) vivent également dans des aires caractérisées par les conditions matérielles les plus défavorables.

En considérant aussi le 4^{ième} quintile, la part de personnes vivant dans des conditions matérielles les plus défavorables varie de 85 %, dans le voisinage de Saint-Michel-Sud à 100 % dans celui de Saint-Michel-Est.

Dans le secteur de Saint-Léonard, la répartition de la population dans le quintile 5 de la défavorisation matérielle est aussi supérieure à celle de la population montréalaise : 30 % de la population, ou 21 656 personnes, vivent dans les conditions matérielles les plus défavorables (quintile 5). En considérant le quintile 4 de la défavorisation matérielle, 71 % des résidents demeurent dans une aire où les conditions matérielles sont les plus défavorables.

Le voisinage de Saint-Léonard-Ouest présente à la fois la plus forte proportion (37 %) et le plus grand nombre de personnes (10 515) vivant dans ces conditions. En considérant également les conditions associées au 4^{ième} quintile, c'est 77 % de la population qui réside dans les conditions les plus défavorables.

Dans les autres voisinages du secteur de Saint-Léonard, la défavorisation matérielle y est également bien présente alors que 66 % de la population (16 873 personnes) du voisinage de Saint-Léonard-Sud et 71 % de celui de Saint-Léonard-Est (environ 12 600 individus) vivent dans les conditions matérielles défavorables (quintiles 4 et 5).



La défavorisation sociale en 2006

Les conditions sont plus favorables sur le plan social. Dans le territoire du CSSS, 60 % des résidents demeurent dans des secteurs où les conditions sociales sont des plus favorables (quintiles 1 et 2, en vert foncé et vert pâle sur la carte).

Comme pour la défavorisation matérielle, le secteur de Saint-Léonard est plus favorisé que celui de Saint-Michel. Dans Saint-Léonard, 71 % des résidents se trouvent dans les zones les plus favorisées socialement alors que c'est le cas de 48 % de la population du secteur de Saint-Michel.

La population vivant dans les zones les plus défavorisées socialement est localisée principalement dans les voisinages de Saint-Michel-Est et dans celui de Saint-Michel-Sud, où respectivement 32 % (près de 3 500 personnes) et 42 % (8 122 résidents) de la population habitent des aires où les conditions sociales sont des plus défavorables (quintiles 4 et 5, en rose et en rouge sur la carte). Dans le voisinage de Saint-Léonard-Sud, 5 867 personnes (23 %) résident dans de telles conditions, soit le pourcentage et le nombre les plus élevés du secteur de Saint-Léonard.



Classement du territoire en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation sociale et matérielle

Le CSSS est le plus défavorisé matériellement de la région montréalaise ; il se classe au dernier rang. Sa position pour les conditions sociales est cependant plus avantageuse (3^{ième} sur 12).

Le secteur de Saint-Léonard et ses voisinages se classent plus favorablement que le secteur de Saint-Michel, tant pour la composante sociale que matérielle.

Cependant, relativement aux autres secteurs de CLSC et voisinages de Montréal, ils se retrouvent tous deux dans les rangs les plus défavorables pour la composante matérielle de la défavorisation, le secteur de Saint-Léonard se classant 24^{ième} (sur 29) et celui de Saint-Michel avant dernier.

Tous les voisinages de ce dernier secteur se situent dans les 15 territoires les plus défavorisés matériellement de l'île.

Les conditions sociales plus favorables se reflètent dans les classements plus avantageux comparativement à la composante matérielle. Néanmoins les voisinages de Saint-Michel-Est et de Saint-Michel-Sud se classent moins favorablement sur le plan social que les autres voisinages du CSSS.

Classement* en 2006 selon les valeurs moyennes de défavorisation		
	Matérielle Rang	Sociale Rang
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	12	3
CLSC de Saint-Léonard	24	8
Saint-Léonard-Ouest	96	21
Saint-Léonard-Sud	88	36
Saint-Léonard-Est	89	20
CLSC de Saint-Michel	28	10
Saint-Michel-Est	110	51
Saint-Michel-Sud	101	58
Saint-Michel-Ouest	107	34

* Rang sur 12 CSSS, 29 CLSC ou 111 voisinages de la RSS de Montréal, du moins défavorisé au plus défavorisé.



Les profils dominants de conditions de défavorisation

Défavorisation matérielle, sociale ou combinée?

Cette carte représente de façon simultanée la défavorisation matérielle et sociale, afin de voir les zones où les populations sont parmi les plus vulnérables, c'est-à-dire celles qui combinent désavantages matériels et fragilité du réseau social, des facteurs associés à une moins bonne santé.

Le profil de conditions matériellement plus défavorables (en orange sur la carte) constitue le profil dominant du CSSS avec 66 % des résidents (82 175 personnes) du CSSS vivant dans ces conditions comparativement à 24 % pour l'ensemble de Montréal.

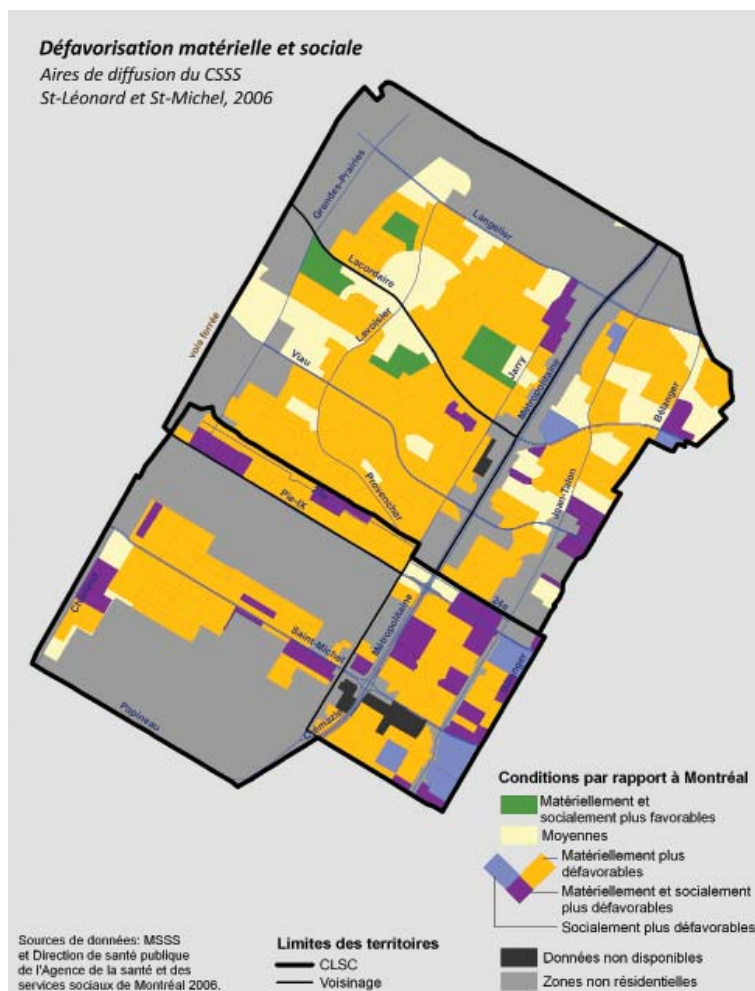
Les deux secteurs accueillent une part similaire de personnes vivant dans des aires caractérisées par ce profil de conditions matériellement plus défavorables (68 % dans Saint-Michel et 65 % dans Saint-Léonard). Cependant, leur nombre est plus élevé dans Saint-Léonard (46 293 comparativement à 35 882 pour Saint-Michel).

Tous les voisinages de ce CSSS présentent plus de la moitié de leur population vivant dans ces conditions matériellement plus défavorables ; cette proportion atteint 78 % dans le voisinage de Saint-Michel-Ouest (17 225 résidents) et 76 % dans celui de Saint-Léonard-Ouest (21 262 personnes).

Le profil de conditions matériellement et socialement plus défavorables (en violet sur la carte) marque le milieu de vie de 14 % de la population du territoire. Des 17 804 personnes vivant dans ces conditions les plus défavorables sous les deux plans, la plupart (12 903) habitent dans le secteur de Saint-Michel.

Le voisinage de Saint-Michel-Est est celui qui présente la plus grande proportion de résidents concernés par le profil de défavorisation combinée (32 %). Cependant, un nombre plus élevé et une proportion non négligeable de personnes (29 % ou 5 629 résidents) demeurent dans ces conditions matériellement et socialement défavorables dans le voisinage de Saint-Michel-Sud.

Les autres profils sont peu représentés sur le territoire. On note tout de même que le profil de conditions moyennes (en jaune) est un peu plus représenté dans le secteur de Saint-Léonard (22 %) comparativement à Montréal (19 %).



REGARD SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉFAVORISATION ENTRE 2001 ET 2006

Il est nécessaire de pouvoir détecter les contextes et les populations les plus défavorisés afin de mieux planifier les actions et services qui leur sont destinés. On sait qu'à Montréal, les territoires défavorisés d'il y a trente ans ne sont plus nécessairement les mêmes aujourd'hui. Des milieux à forte concentration de pauvreté existent toujours, mais on trouve aussi de plus en plus des petites poches de pauvreté qui n'épousent à peu près jamais la forme d'un quartier complet et qui sont dispersées dans la grande région montréalaise. Il est important de pouvoir suivre les territoires dans le temps pour détecter ces changements et ainsi être en mesure d'adapter nos interventions.

À cette fin, cette section présente d'abord l'évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation et les changements relatifs aux profils de conditions entre 2001 et 2006.

Ensuite, afin de d'illustrer l'évolution spatiale de la défavorisation, trois séries de cartes ont été produites.

1. La première série détaille les changements en s'attardant à toutes les conditions, des plus défavorables aux plus favorables. Les cartes permettent de voir notamment jusqu'à quel point la situation est demeurée stable et, lorsque la situation a changé, de déterminer la nature des changements.
2. La seconde série de cartes se concentre plutôt sur les zones extrêmes de la défavorisation, c'est-à-dire celles où les conditions sont les plus défavorables; elles permettent de voir si les zones défavorisées en 2006 sont toujours les mêmes et de détecter les nouvelles poches de pauvreté.
3. La troisième série, quant à elle, porte sur les zones où les conditions sont les plus favorables, rendant possible notamment une identification des milieux qui ont connu un certain embourgeoisement².

Évolution de la répartition des populations dans les différents quintiles de défavorisation entre 2001 et 2006

Entre 2001 et 2006, le territoire du CSSS a connu une détérioration sur le plan des conditions matérielles, la proportion de personnes vivant dans les milieux où les conditions matérielles sont les plus défavorables (quintile 5) étant passée de 46 % à 49 % (de 56 448 à 61 137 personnes).

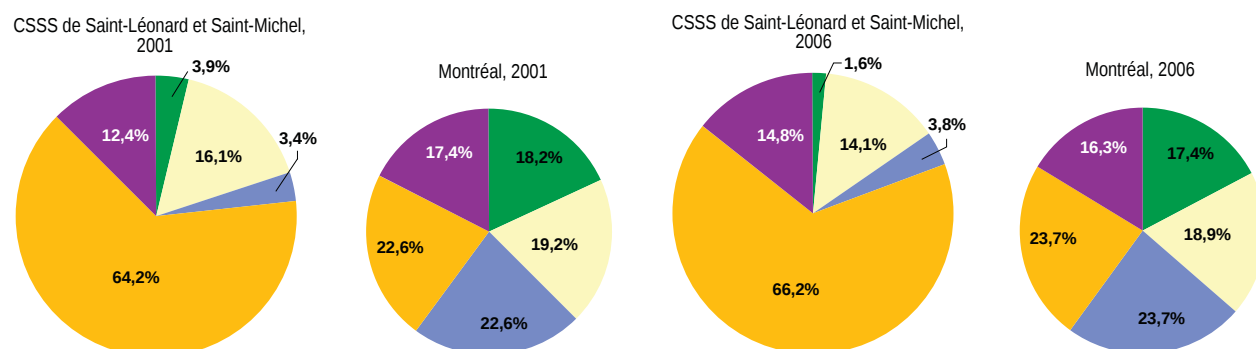
Cette détérioration s'est produite essentiellement dans le secteur de Saint-Léonard alors que la part de résidents concernés par les conditions les plus défavorables matériellement (quintile 5) est passée de 23 % (16 221 personnes) en 2001 à 30 % (21 656 résidents) en 2006.

Quant à la défavorisation sociale, la proportion de la population résidant dans les conditions les plus défavorables (quintile 5) est restée stable à l'échelle du CSSS pendant cette période. Toutefois, dans les deux secteurs de CLSC, la part de résidents habitant des zones associées au 4^{ième} quintile de la défavorisation sociale a légèrement augmenté, passant de 9 % (11 631 personnes) à 12 % (14 698 personnes).

2 Un phénomène défini comme une transformation socio-économique d'un quartier engendrée par l'arrivée progressive d'une nouvelle classe de résidents qui en restaure le milieu physique et en rehausse le niveau de vie.

Si la part de personnes demeurant dans les conditions sociales les plus défavorables (quintile 5) est demeurée stable dans le secteur de Saint-Michel, on constate cependant que le voisinage de Saint-Michel-Est a plutôt connu une progression de la proportion et du nombre de personnes vivant dans ces milieux défavorisés socialement (de 11 % de la population ou 1 159 personnes demeurant dans les conditions sociales les plus défavorables en 2001 à 27 % ou 2 962 personnes en 2006).

Évolution des profils de conditions de défavorisation entre 2001 et 2006



À l'échelle du CSSS, la part du profil de conditions matériellement plus défavorables et du profil de conditions matériellement et socialement plus défavorables a augmenté, tandis que la part des profils de conditions matériellement et socialement plus favorables et de conditions moyennes a légèrement diminué. La part de la population vivant dans des aires caractérisées par le profil de conditions matériellement plus défavorables est passée de 64 % à 66 %, soit une augmentation d'un peu plus de 2 500 personnes par rapport à 2001. La proportion de résidents d'aires qui combinent des conditions matériellement et socialement plus défavorables a augmenté de trois points de pourcentage (de 12 % à 14 % ou une hausse de près de 2 400 personnes).

Dans le secteur de Saint-Léonard (voir les tableaux en annexe), le profil de conditions matériellement plus défavorables est davantage représenté en 2006. La proportion de personnes vivant dans des aires caractérisées par ce profil est passée de 60 % à 65 % (de 41 539 à 46 293 personnes) de 2001 à 2006.

Les milieux de vie combinant défavorisation matérielle et sociale sont le lot d'une proportion plus élevée de résidents du secteur Saint-Michel (de 20 % en 2001 à 24 % en 2006). Le nombre de personnes vivant dans ces conditions a augmenté de 11 148 à 12 903.

C'est surtout le voisinage de Saint-Michel-Sud qui a contribué à cette situation, la proportion de personnes affectées par la défavorisation combinée est passée de 16 % (3 485 personnes) en 2001 à 29 % (5 629 résidents) en 2006. Les autres voisinages ont quant à eux connu une légère baisse de la proportion de personnes demeurant dans des zones cumulant des conditions matériellement et socialement plus défavorables.

Évolution spatiale de la défavorisation

1. Changements détaillés à l'échelle des aires de diffusion

Dans la première série de cartes, la comparaison des valeurs de défavorisation matérielle et sociale des aires de diffusion en 2001 et 2006 permet de distinguer sept possibilités qui traduisent des changements de nature favorable ou défavorable ou encore le maintien des mêmes conditions entre 2001 et 2006.

Ainsi, par rapport à 2001, il peut y avoir :

Des changements de nature favorable, soit un passage :

- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert foncé sur la carte
- des conditions les plus défavorables (quintiles 4 ou 5) aux moyennes (quintile 3) : en vert moyen
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus favorables (quintiles 1 ou 2) : en vert pâle

Stabilité

- Les aires sont demeurées dans la même catégorie de conditions : en gris foncé

Des changements de nature défavorable, soit un passage :

- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux moyennes (quintile 3) : en rose pâle
- des conditions moyennes (quintile 3) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rose moyen
- des conditions les plus favorables (quintiles 1 ou 2) aux plus défavorables (quintiles 4 ou 5) : en rouge



Évolution globale de la défavorisation matérielle

Quelques constats

- La présence importante de zones en gris foncé indique que plusieurs aires n'ont pas changé de statut de défavorisation matérielle entre 2001 et 2006.
- Les changements sont assez dispersés sur le territoire, mais concernent principalement le secteur de Saint-Léonard.
- On ne distingue pas de schéma spatial spécifique, car des aires de changement favorable (dans les teintes de vert) sont adjacentes à celles où des dégradations sont perceptibles (en rose et en rouge).
- Les zones ayant connu un changement marqué de conditions, c'est-à-dire qu'elles sont passées des conditions les plus favorables matériellement aux plus défavorables (en rouge foncé) sont toutes localisées dans le secteur de Saint-Léonard. Aucune zone n'est passée des conditions les plus défavorables matériellement aux plus favorables.

Évolution de la défavorisation matérielle

Aires de diffusion du CSSS
St-Léonard et St-Michel,
2001 à 2006



Par rapport à 2001, changement des conditions :

- Les plus défavorables aux plus favorables
- Les plus défavorables aux moyennes
- Moyennes aux plus favorables
- Pas de changement
- Les plus favorables aux moyennes
- Moyennes aux plus défavorables
- Les plus favorables aux plus défavorables

Limites des territoires

- CLSC
- Voisinage
- Données non disponibles
- Zones non résidentielles

Sources de données:
MSSS et Direction
de santé publique
de l'Agence de la
santé et des services
sociaux de Montréal,
2001-2006.

Évolution globale de la défavorisation sociale

Évolution de la défavorisation sociale

Aires de diffusion du CSSS
St-Léonard et St-Michel,
2001 à 2006



Par rapport à 2001, changement des conditions :

- Les plus défavorables aux plus favorables
- Les plus défavorables aux moyennes
- Moyennes aux plus favorables
- Pas de changement
- Les plus favorables aux moyennes
- Moyennes aux plus défavorables
- Les plus favorables aux plus défavorables

Limites des territoires

- CLSC
- Voisinage
- Données non disponibles
- Zones non résidentielles

Sources de données:
MSSS et Direction
de santé publique
de l'Agence de la
santé et des services
sociaux de Montréal,
2001-2006.

Quelques constats

- Comme pour la défavorisation matérielle, on peut remarquer la prédominance de zones n'ayant pas changé de conditions de défavorisation (en gris foncé) entre 2001 et 2006.
- Les changements sont répartis sur l'ensemble du territoire et ils sont variés.
- Très peu d'aires ont connu un changement marqué de conditions sociales, en rouge foncé ou en vert foncé. Deux petites zones ayant connu ce type de changement, l'un de nature favorable, l'autre non, sont juxtaposées dans Saint-Michel-Sud.

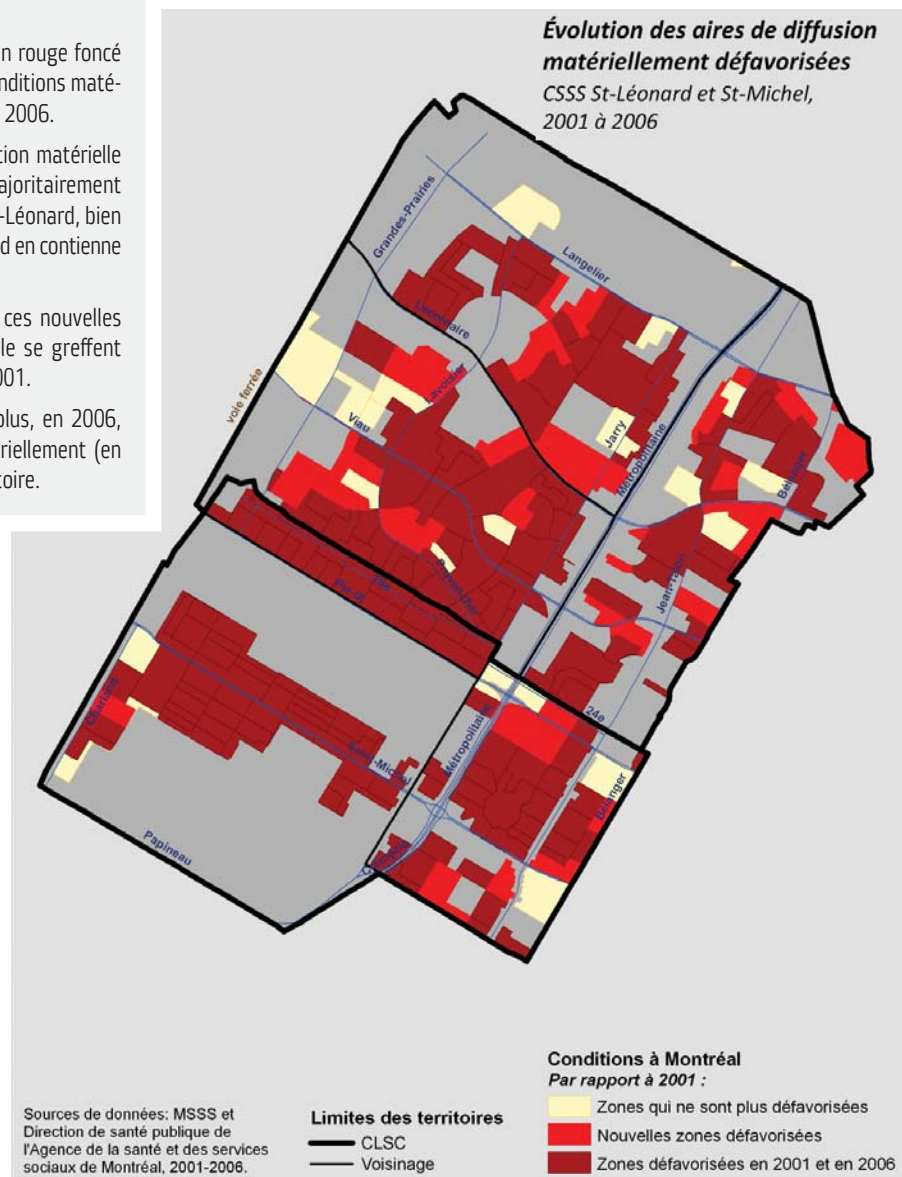
2. Les aires les plus défavorisées sont-elles toujours les mêmes?

La deuxième série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus défavorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 4 ou 5). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions sont des plus défavorables tant en 2006 qu'en 2001 (en rouge foncé); 2- les zones où les conditions étaient défavorables en 2001 et ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones de pauvreté où les conditions sont des plus défavorables (en rouge clair).

Évolution des aires les plus défavorisées matériellement

Quelques constats

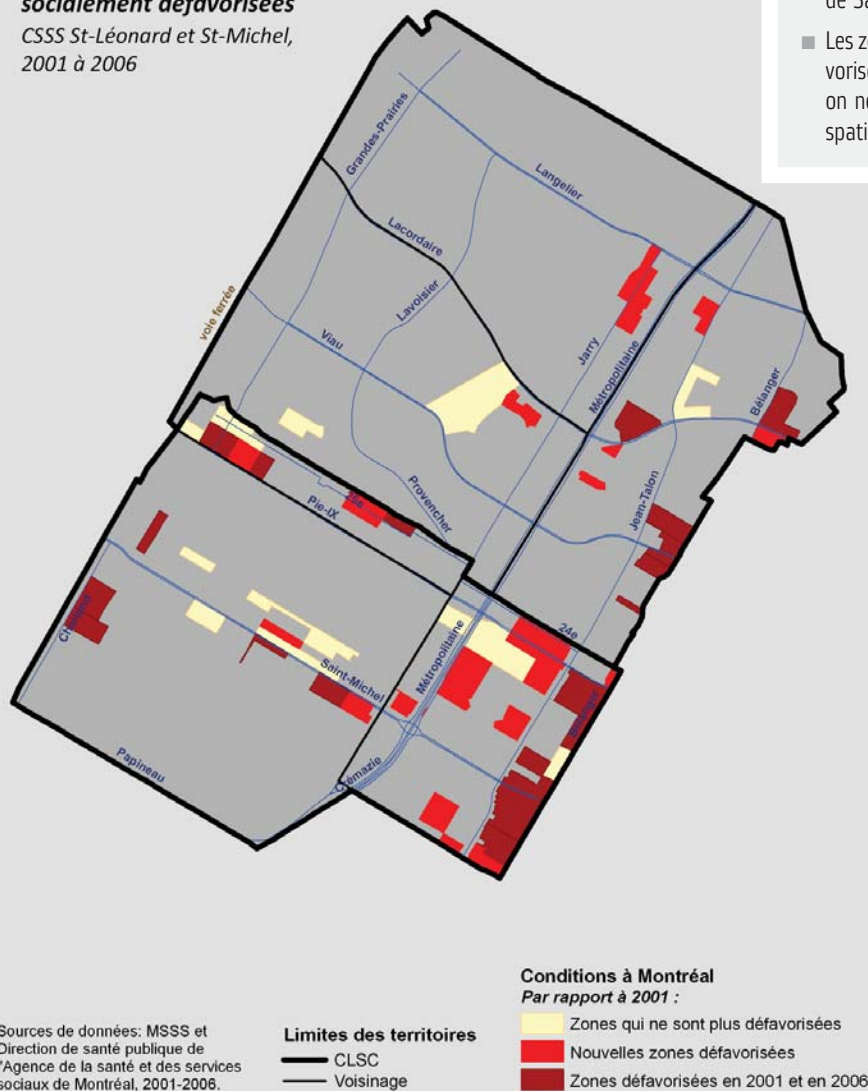
- La présence marquée des zones en rouge foncé témoigne de la persistance des conditions matérielles défavorables entre 2001 et 2006.
- Les nouvelles aires de défavorisation matérielle en 2006 (en rouge clair) sont majoritairement localisées dans le secteur de Saint-Léonard, bien que le voisinage de Saint-Michel-Sud en contienne quelques unes.
- Dans le secteur de Saint-Michel, ces nouvelles zones de défavorisation matérielle se greffent aux zones déjà défavorisées en 2001.
- Les quelques zones qui ne sont plus, en 2006, parmi les plus défavorisées matériellement (en jaune) sont dispersées sur le territoire.



Évolution des aires les plus défavorisées socialement

Évolution des aires de diffusion socialement défavorisées

CSSS St-Léonard et St-Michel,
2001 à 2006



Quelques constats

- La carte illustre bien la présence beaucoup moins marquée des conditions sociales les plus défavorables comparativement aux conditions matérielles les plus défavorables.
- Les quelques zones de conditions sociales défavorables en 2001 et en 2006 (en rouge foncé), tout comme les nouvelles zones de défavorisation sociale (en rouge clair) sont principalement localisées dans le voisinage de Saint-Michel-Sud.
- Les zones qui ne sont plus parmi les plus défavorisées socialement en 2006 sont rares et on ne note pas, non plus, de concentration spatiale.

3. Les aires les plus favorisées sont-elles toujours les mêmes?

La dernière série de cartes se concentre plutôt sur l'évolution entre 2001 et 2006 des aires où **les conditions sont les plus favorables** (aires dont les valeurs de défavorisation se classent dans les quintiles 1 ou 2). Les cartes permettent de connaître et localiser 1- les zones où les conditions étaient les plus favorables en 2001 et le sont toujours en 2006 (en vert foncé); 2- les zones où les conditions étaient des plus favorables en 2001 mais ne le sont plus en 2006 (en jaune) et 3- les nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables en 2006 (en vert clair).

Évolution des aires les plus favorisées matériellement

Quelques constats

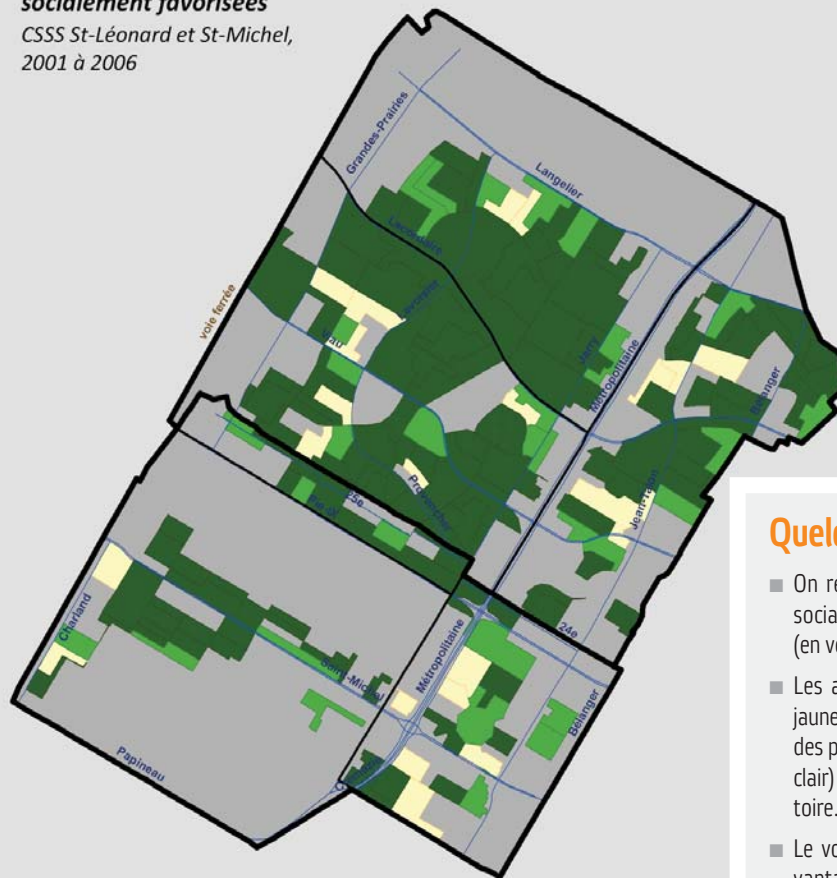
- Comme on l'a vu, la défavorisation matérielle étant fort marquée sur le territoire du CSSS, rares sont les aires caractérisées, tant en 2001 qu'en 2006, par les conditions matérielles les plus favorables (en vert foncé).
- De plus, on trouve quelques zones qui ne sont plus considérées comme les plus favorisées matériellement (en jaune).
- De rares zones sont devenues favorisées matériellement (en vert clair).
- Dans les deux cas, ces changements se sont pour la plupart produits dans le secteur de Saint-Léonard.



Évolution des aires les plus favorisées socialement

Évolution des aires de diffusion socialement favorisées

CSSS St-Léonard et St-Michel,
2001 à 2006



Quelques constats

- On retrouve des concentrations de conditions sociales des plus favorables en 2001 et 2006 (en vert foncé) dans le secteur de Saint-Léonard.
- Les aires n'étant plus favorisées en 2006 (en jaune) ou celles où les conditions sont devenues des plus favorables socialement en 2006 (en vert clair) se retrouvent en plusieurs endroits du territoire.
- Le voisinage de Saint-Michel-Sud présente davantage de changement, toutefois il concerne tant de nouvelles zones où les conditions sont les plus favorables socialement que de zones qui ont perdu ce statut.

Sources de données: MSSS et
Direction de santé publique de
l'Agence de la santé et des services
sociaux de Montréal, 2001-2006.

Limites des territoires
— CLSC
— Voisinage

**Conditions à Montréal
Par rapport à 2001 :**

- Zones qui ne sont plus favorisées
- Nouvelles zones favorisées
- Zones favorisées en 2001 et en 2006

Tableaux

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2006

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)										
	Conditions plus favorables		<----->							
	Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
RSS de Montréal	355 357	20	355 247	20	355 593	20	355 252	20	355 128	20
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	518	0	4 053	3	19 535	16	38 842	31	61 137	49
CLSC de Saint-Léonard	518	1	3 583	5	16 009	22	29 538	41	21 656	30
Saint-Léonard-Ouest	488	2	455	2	5 436	19	11 162	40	10 515	37
Saint-Léonard-Sud	30	0	2 149	8	6 436	25	11 235	44	5 638	22
Saint-Léonard-Est	0	0	979	6	4 137	23	7 141	40	5 503	31
CLSC de Saint-Michel	0	0	470	1	3 526	7	9 304	18	39 481	75
Saint-Michel-Est	0	0	0	0	0	0	933	8	10 093	92
Saint-Michel-Sud	0	0	470	2	2 469	13	5 471	28	11 286	57
Saint-Michel-Ouest	0	0	0	0	1 057	5	2 900	13	18 102	82

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)										
	Conditions plus favorables		<----->							
	Q1		Q2		Q3		Q4		Conditions plus défavorables Q5	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
RSS de Montréal	355 445	20	355 278	20	355 166	20	355 696	20	354 992	20
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	25 289	20	50 253	40	26 079	21	14 698	12	7 766	6
CLSC de Saint-Léonard	16 307	23	34 146	48	13 783	19	4 296	6	2 772	4
Saint-Léonard-Ouest	7 684	27	14 169	51	5 788	21	415	1	0	0
Saint-Léonard-Sud	3 531	14	11 556	45	4 534	18	3 095	12	2 772	11
Saint-Léonard-Est	5 092	29	8 421	47	3 461	19	786	4	0	0
CLSC de Saint-Michel	8 982	17	16 107	31	12 296	23	10 402	20	4 994	9
Saint-Michel-Est	958	9	4 841	44	1 730	16	535	5	2 962	27
Saint-Michel-Sud	1 763	9	4 694	24	5 117	26	6 418	33	1 704	9
Saint-Michel-Ouest	6 261	28	6 572	30	5 449	25	3 449	16	328	1

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)										
	Conditions par rapport à Montréal									
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)		matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
RSS de Montréal	312 074	17	332 664	19	421 459	24	421 151	24	289 229	16
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	1 952	2	17 494	14	4 660	4	82 175	66	17 804	14
CLSC de Saint-Léonard	1 952	3	15 991	22	2 167	3	46 293	65	4 901	7
Saint-Léonard-Ouest	943	3	5 436	19	0	0	21 262	76	415	1
Saint-Léonard-Sud	30	0	6 418	25	2 167	9	13 173	52	3 700	15
Saint-Léonard-Est	979	6	4 137	23	0	0	11 858	67	786	4
CLSC de Saint-Michel	0	0	1 503	3	2 493	5	35 882	68	12 903	24
Saint-Michel-Est	0	0	0	0	0	0	7 529	68	3 497	32
Saint-Michel-Sud	0	0	446	2	2 493	13	11 128	56	5 629	29
Saint-Michel-Ouest	0	0	1 057	5	0	0	17 225	78	3 777	17

Répartition de la défavorisation matérielle et sociale en 2001

Répartition de la défavorisation matérielle selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 397	20	349 649	20	349 085	20	349 634	20	349 396	20	1 747 161		
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	487	0	5 688	5	22 741	18	38 631	31	56 448	46	123 995		
CLSC de Saint-Léonard	487	1	5 116	7	18 197	26	29 583	43	16 221	23	69 604		
Saint-Léonard	487	1	5 116	7	18 197	26	29 583	43	16 221	23	69 604		
CLSC de Saint-Michel	0	0	572	1	4 544	8	9 048	17	40 227	74	54 391		
Saint-Michel-Est	0	0	0	0	0	0	482	4	10 468	96	10 950		
Saint-Michel-Sud	0	0	572	3	3 995	19	5 953	28	11 022	51	21 542		
Saint-Michel-Ouest	0	0	0	0	549	3	2 613	12	18 737	86	21 899		

Répartition de la défavorisation sociale selon les quintiles (Zone de référence : Montréal)

	Conditions plus favorables		<----->								Conditions plus défavorables		Total
	Q1		Q2		Q3		Q4		Q5				
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%			
RSS de Montréal	349 329	20	349 610	20	349 106	20	349 477	20	349 639	20	1 747 161		
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	29 066	23	39 909	32	35 438	29	11 631	9	7 951	6	123 995		
CLSC de Saint-Léonard	20 004	29	26 530	38	17 548	25	2 613	4	2 909	4	69 604		
Saint-Léonard	20 004	29	26 530	38	17 548	25	2 613	4	2 909	4	69 604		
CLSC de Saint-Michel	9 062	17	13 379	25	17 890	33	9 018	17	5 042	9	54 391		
Saint-Michel-Est	1 038	9	3 039	28	3 303	30	2 411	22	1 159	11	10 950		
Saint-Michel-Sud	2 509	12	4 376	20	8 809	41	2 691	12	3 157	15	21 542		
Saint-Michel-Ouest	5 515	25	5 964	27	5 778	26	3 916	18	726	3	21 899		

Répartition de la défavorisation selon les profils (Zone de référence : Montréal)

	Conditions par rapport à Montréal								Total		
	matériellement ET socialement plus favorables		moyennes		socialement plus défavorables (pas matériellement)		matériellement plus défavorables (pas socialement)			matériellement ET socialement plus défavorables	
	n	%	n	%	n	%	n	%		n	%
RSS de Montréal	318 001	18	335 710	19	394 420	23	394 334	23	304 696	17	1 747 161
CSSS de Saint-Léonard et Saint-Michel	4 824	4	19 923	16	4 169	3	79 666	64	15 413	12	123 995
CLSC de Saint-Léonard	4 824	7	17 719	25	1 257	2	41 539	60	4 265	6	69 604
Saint-Léonard	4 824	7	17 719	25	1 257	2	41 539	60	4 265	6	69 604
CLSC de Saint-Michel	0	0	2 204	4	2 912	5	38 127	70	11 148	20	54 391
Saint-Michel-Est	0	0	0	0	0	0	7 380	67	3 570	33	10 950
Saint-Michel-Sud	0	0	2 204	10	2 363	11	13 490	63	3 485	16	21 542
Saint-Michel-Ouest	0	0	0	0	549	3	17 257	79	4 093	19	21 899

